

## BILAN FDSQ ANNÉE 2023-2024

Cher(ère)s membres de l'APQ,

En l'occasion de votre assemblée générale, j'aimerais vous mettre à jour sur les réalisations de cette année passée et les projets futurs de la FDSQ.

Les actions faites en 2023 et 2024 ont été sur deux plans séparés. Il y a des travaux planifiés et des opérations pour des situations qui surviennent spontanément. Malheureusement, ces derniers problèmes ont accaparé plus de temps et efforts que notre planification annuelle.

Voici les situations qui ont exigés des négociations de la part de la FDSQ et ce que la FDSQ a pu faire pour chacune.

Depuis 2022, la FDSQ a travaillé avec l'ODQ concernant la réforme sur les lignes directrices concernant le contrôle des infections et retraitement des dispositifs médicaux. Le sondage fait par la FDSQ nous a donné des munitions pour faire diminuer l'impact de cette réforme sur nos cliniques. Les négociations ont continué en 2023. La position de la FDSQ comme quoi une mise à jour était nécessaire a permis de meilleures négociations avec l'ODQ. La FDSQ est satisfaite de la dernière mouture de la réforme.

Les soins dentaires pédiatriques en clinique d'anesthésie privée était compromis par la loi 15 sur les soins de santé au Québec. Il faut savoir que plus de 6000 cas sont traités annuellement dans ces cliniques médicales privées. Sans elles, les listes d'attente de cliniques des hôpitaux, déjà très longues, seraient inacceptables. Nos représentations auprès du MSSS ont permis une résolution positive de ce problème. De plus, sur l'élan positif de notre travail, l'Association des Dentistes Pédiatriques du Québec exige maintenant à tous ses membres d'être membres de la FDSQ, comme toutes les autres associations. Ceci met fin à l'exception que l'ADPQ avait à cause de leur membership obligatoire avec l'ACDQ.

Présentement, l'ADPQ négocie avec le MSSS concernant les frais d'anesthésie générale en clinique privée médicale. La FDSQ agit en tant que conseiller. Il semble que le MSSS comprend l'enjeu et qu'une résolution positive est imminente.

Le dernier dossier concerne le nouveau Régime Canadien des Soins Dentaires. La FDSQ n'a pas été consultée ni par le Fédéral, ni par la Sun Life avant la première sortie médiatique du programme. La FDSQ a par la suite contacté le gouvernement fédéral pour faire part de nos enjeux spécifiques, nous avons eu deux réunions avec les fonctionnaires de Santé Canada et sommes maintenant aussi observateur sur le comité qui dicte les tarifs. Bien que la FDSQ croit que le programme est bon dans son ensemble, il y a deux problèmes sur lesquels nous nous sommes attardés.

Premièrement, les tarifs payés par le RCSD sont dans l'ensemble similaires, ou même meilleurs, que ceux des assureurs privés. Toutefois, les tarifs en parodontologie semblent l'exception. Nous sommes en train de justifier une augmentation des tarifs avec Santé Canada concernant les soins de parodontologie, surtout que la clientèle du RCSD pourrait être très affectée par les maladies parodontales. La FDSQ recommande à tous ses membres d'exiger la différence entre les tarifs du RCSD et les tarifs de la clinique.

Deuxièmement, il est interdit de demander de se faire payer par le patient du RCSD et que celui-ci se fasse rembourser par la suite. Le clinicien doit se faire payer par le RCSD et seulement demander la différence le jour du traitement. Cette différence est visible sur internet ou par téléphone auprès de Sunlife. Si le clinicien veut se faire rembourser rapidement, il doit faire une réclamation électronique à Sunlife. Pour cela, on doit passer par CDAnet ou par le Réseau ACDQ. Ceci implique un frais annuel d'inscription à l'ADC ou à l'ACDQ pour chaque dentiste et l'utilisation d'un logiciel compatible avec une de ces deux plateformes. Sans cela, les réclamations devront se faire par papier mais ne seront acceptés qu'à partir de novembre.

La FDSQ encourage ses membres à faire preuve de prudence avant d'investir dans un nouveau logiciel. Il faut savoir que le RCSD est déjà contesté. Le MSSS essaie de rapatrier le programme au niveau québécois, les fonds octroyés au programme semble assez pour 1-2 années et non 5 comme prévu et finalement, une victoire conservatrice aux élections fédérales 2025 pourrait sonner le glas pour le RCSD.

Maintenant, les travaux dans la planification annuelle de la FDSQ sont bien enclenchés.

La FDSQ a des réunions mensuelles avec le MSSS concernant les programmes québécois pour les groupes ciblés de patients avec des problèmes de santé. On parle ici de patients en oncologie, de patients avec des maladies rares ou d'enfants souffrant d'amélogénèse imparfaite. Notre but est d'augmenter l'accessibilité, de promouvoir l'expertise des spécialistes dans ces cas complexes et de voir à ce que nos tarifs soient respectés.

La campagne radiophonique et en ligne de relations publiques a été bien reçue par le public cible de cette année. Cette campagne se voulait une occasion de se faire reconnaître par les décideurs gouvernementaux et la faune journalistique. Nous sommes encore en train de voir si une campagne 2024 est nécessaire. Bien que nos finances sont adéquates, une année sans publicité permettrait de mettre plus d'emphase sur les représentations gouvernementales.

À chaque deux mois depuis janvier, une association membre de la FDSQ est ciblée par notre firme de relations publiques. Les conseillers identifient avec les conseils d'administration un problème spécifique et crée un plan d'actions pour le régler. Il peut s'agir de faire des représentations envers l'ODQ ou le MSSS, ou de contacter les médias. L'APQ sera la prochaine association.

Débutant en juin, la FDSQ va envoyer des lettres et courriels à des cliniques de dentistes généralistes qui violent le code d'éthique de l'ODQ concernant la fausse représentation concernant les spécialités dentaires. Ces communications seront un rappel courtois des règles à suivre. D'autres communications et actions sont prévues si aucun changement n'est apporté dans les 30-60 jours.

Finalement, un congrès est prévu en 2025. L'organisation ne fait que débiter.

Nous sommes toujours intéressés par vos suggestions et commentaires.  
En espérant que la FDSQ remplit vos attentes,



Dr Dominic Côté, Président, Fédération des dentistes spécialistes du Québec  
Courriel : [info@fdsq.qc.ca](mailto:info@fdsq.qc.ca)